



Analyse

FAPEO 5/2023

**Et si l'école valorisait les
compétences réelles de
l'apprenant ? Il serait temps de
s'orienter vers le passeport !**

France De Staercke

FAPEO

Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel



MOTS-CLÉS

Compétences, évaluation, certification, valorisation des acquis, besoins spécifiques, école inclusive, projet de l'élève, équité, éducation positive, ambition, potentiel, Conception Universelle des Apprentissages, Passeport de Compétences

L'analyse en un clin d'œil

Évaluer, certifier, diplômer ; nos enfants sont soumis à ce cadre pour accéder à chaque niveau de l'enseignement obligatoire. Cependant, l'évaluation et la certification sont, avec la formation des enseignants, les principaux obstacles pour que nos écoles soient inclusives, accessibles à tous les élèves quelles que soient leurs situations sociales, physiques ou intellectuelles. Et si le système scolaire se basait sur les forces des élèves et sur leurs acquis pour les valoriser, même s'ils n'ont pas pu rejoindre les niveaux standards de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Une idée est parue évidente pour activer un levier pour la certification des acquis et donner à chaque élève la possibilité d'avancer : le Passeport des Compétences.

Cette piste de réflexion a été présentée par la FAPEO lors du colloque pour une École Inclusive le 14 avril 2023 au Campus du CERIA « Construisons des écoles inclusives ». Il est ressorti des échanges lors du colloque que, davantage que la conception d'un Passeport de compétences, ce sont les mentalités liées à la réussite qu'il va falloir changer.

Table des matières

L'analyse en un clin d'œil.....	1
Introduction.....	3
Des évaluations, oui mais pour quoi faire ?	4
Ce qu'un Passeport de compétences peut apporter.....	4
Des plus-values pour l'élève.....	5
Et des plus-values pour l'école.....	5
Comment évaluer autrement ?.....	5
Quelles compétences seront nécessaires pour s'adapter et construire la société de demain ?..	6
Conclusion.....	7
Bibliographie.....	9

Introduction

*« ...À partir du moment où on veut évaluer quelque chose que l'élève ne sait pas faire, à quoi ça sert ? »
Témoignage d'un parent.*

Tout au long des travaux et des réflexions pour une École plus inclusive auxquels la FAPEO participe dans le cadre des grands changements du système scolaire liés au Pacte pour un enseignement d'excellence, plusieurs freins institutionnels reviennent à chaque fois. Des freins institutionnels comme l'évaluation et la certification des élèves et la formation des enseignants. Or, ces freins institutionnels portent sur des enjeux. Nous parlerons ici plus spécifiquement de l'évaluation et d'une certification autrement organisée pour que l'École soit vraiment inclusive. En effet, il a été mis en évidence que si un élève peut bénéficier d'un projet d'inclusion dans l'enseignement fondamental, tout se complique lorsqu'il est question du Certificat d'Etude de Base (le CEB) ou plus tard du Certificat d'Etude du Premier Degré (le CE1D), tous ces moments scolaires qui octroient un certificat d'étude. Pour le développement de notre propos, nous adopterons une posture parentale, largement nourrie par les témoignages et interpellations de parents qui nous arrivent dans le cadre de nos activités, et particulièrement celles au sein de la plateforme pour l'inclusion scolaire.

Lors du colloque¹ du 14 avril dernier au Campus du CERIA « Construisons des écoles inclusives », trois mamans sont venues apporter leurs témoignages sur le parcours -du combattant- scolaire de leurs enfants. Qu'il ou elle, soit porteur d'autisme, ait une déficience intellectuelle ou ait un diagnostic plus complexe, la scolarité n'est ou n'a pas été une mince affaire et autour de l'élève, ce sont des parents, des fratries et des équipes qui se heurtent à ces barrières. Et pourtant, l'un de ces élèves pour lesquels des équipes éducatives ne trouvaient pas de moyens pour les accueillir, est maintenant engagé dans une entreprise d'informatique et réalise des travaux de programmation de logiciels informatiques avec une vitesse et une efficacité hors norme, un autre possède des compétences multiples qui ne sont pas valorisées parce qu'elles ne rencontrent ni le rythme ni les programmes standardisés de l'École et le dernier a une intelligence atypique qui n'est pas non plus dans la norme, ne recevant même pas d'intervention INAMI pour le suivi logopédique. Et pourtant, ces élèves sont promis à une belle vie et cotiseront pour la communauté.

Une École inclusive ne doit-elle pas s'adapter à ces différences ? Parce que si l'enseignement inclusif prend en compte TOUS les élèves, il ne met pas en échec, il n'oriente pas, il n'exclut pas. Alors faut-il vraiment évaluer dans le but de sanctionner des acquis - quel terrible mot négatif pour octroyer un certificat ou le passage dans l'année supérieure -, d'orienter, de faire redoubler - pour le bien de l'élève, bien évidemment - ou de l'exclure ?

Si l'on adopte le postulat que l'objectif de l'enseignement est d'apprendre, il faudrait se poser la question de savoir vers où, quand et comment l'élève évolue dans son parcours. Et encore ces questions-ci : tous les élèves doivent-ils poursuivre les mêmes objectifs terminaux ? La différenciation pour les apprentissages vaut-elle aussi pour les évaluations ? Et pourquoi ne pas introduire le concept du « Passeport de Compétences » pour donner à chaque élève la possibilité de construire son chemin dans sa scolarité. La FAPEO a présenté cette idée lors de ce colloque du mois d'avril 2023 et les participants ont partagé leurs avis et idées sur ce concept.

¹ www.liguedroitsenfant.be/8478/colloque-construisons-des-ecoles-inclusives/

Des évaluations, oui mais pour quoi faire ?

La standardisation de l'évaluation et de l'organisation de l'École traditionnelle impose les horaires, matières, langues et apprentissages malgré les différences individuelles. Avec ou sans aménagements « raisonnables », l'élève à besoins spécifiques est soumis aux mêmes objectifs d'apprentissage définis par les référentiels inter réseaux de compétences.²

Une telle École formate et par conséquent, rabaisse, humilie. Ne faudrait-il pas apporter des moyens qui permettraient à l'évaluation de s'établir sur les points forts de l'élève afin de les élargir et d'amener chaque jeune vers son point d'excellence ?

La *Plateforme Inclusion*, à laquelle je participe pour la FAPEO, a rédigé un Mémoire pour une École inclusive. Dans ce mémoire, un volet est consacré à l'évaluation et aux épreuves certificatives externes, c'est lors de la rédaction de ce mémoire que j'ai émis cette idée du Passeport de Compétences, énoncée comme suit : « Il y a lieu de mettre en place une Certification des acquis, c'est-à-dire un passeport de compétences dans le cadre de toutes les évaluations certificatives pour tous les élèves qui ne peuvent poursuivre les mêmes objectifs terminaux que les autres. La Certification des acquis ou Passeport de compétences doit permettre à tous les élèves ne pouvant poursuivre les mêmes objectifs terminaux que les autres de poursuivre des études valorisantes en enseignement ordinaire inclusif, adaptées aux compétences qu'ils maîtrisent et à leurs projets personnels. Cela doit également leur permettre au terme de leurs études, s'ils le souhaitent, de trouver un travail ajusté à leurs compétences. Les évaluations certificatives externes standardisées sont incompatibles avec l'École inclusive. C'est au Conseil de classe que revient la responsabilité d'attribuer le passeport de compétences, quel que soit le niveau atteint. »³

Ce qu'un Passeport de compétences peut apporter

Ce Passeport serait une belle opportunité de penser et de vivre la scolarité dans un esprit positif pour tous les élèves, et bien entendu leurs parents, mais aussi pour tous les acteurs qui gravitent dans le système scolaire. Cependant, il comporte aussi des travers. Nous avons essayé de faire émerger ce que cette idée suscite auprès des acteurs présents au colloque. Les participants ont partagé leurs idées ainsi que leurs ressentis concernant ce passeport qui peut sans aucun doute engendrer des craintes mais aussi donner certains espoirs pour les élèves, leurs familles et les enseignants qui les accompagnent dans leurs parcours scolaires parfois très sinueux pour ne pas dire catastrophiques.

² CODE de l'enseignement, Art 1.7.8-1. § 4, p.99

www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf

³ Mémoire pour une École inclusive, 8.4 Évaluation et certification p.25-26.

www.ligedroitsenfant.be/wp-content/uploads/2022/12/Memorandum-Ecole-Inclusive-mis-en-page-02-12-2022-2.pdf

Des plus-values pour l'élève

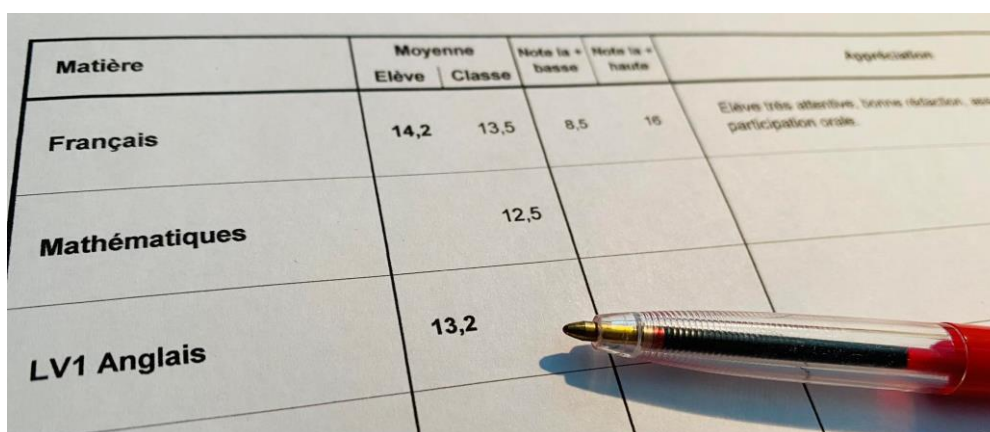
Il est ressorti des échanges que cette approche innovante est susceptible d'augmenter l'estime de soi et se donner confiance, de respecter son rythme en permettant à tous et toutes de cheminer ensemble, de s'enrichir mutuellement en se complétant, de donner au jeune une marge de manœuvre où il se sent responsable de sa trajectoire scolaire, de se sentir acteur de sa vie et dans sa vie et pour la vie, avec les autres comme tout citoyen, de leur permettre d'avancer à leur rythme, de reconnaître leurs acquis pour eux-mêmes (connaître, reconnaître, maîtriser, transposer, rendre...) et avec l'enseignant (comprendre, diversifier, exploiter, valoriser, mettre en projet), de valoriser leurs compétences informelles et sociales, d'être reconnu dans ses capacités à apprendre, utiliser son passeport pour pouvoir s'orienter positivement, et pour soi-même : connaître, reconnaître, maîtriser, transposer, rendre les matières et apprentissages...

Et des plus-values pour l'école

Des témoignages collectés, nous retenons quelques avantages d'un passeport de compétences, tels que ceux-ci : assouplir le cadre standardisé des référentiels et des programmes, donner un éventail plus large de compétences à un maximum d'élèves et la possibilité à l'élève de montrer le meilleur de lui-même. Et encore faire renaître le goût d'enseigner à des élèves motivés : être motivé pour des raisons qui dépassent les performances mais qui se placent dans d'autres ambitions pour l'élève : sa curiosité, le désir d'apprendre, de se dépasser, de pouvoir expliquer ses projets et les élaborer. Et enfin venir à bout d'idées reçues concernant la réussite scolaire : l'échec est coûteux et générateur d'exclusion sociale, la réussite change le paradigme. Quelques questions se sont aussi posées en ces termes : Assouplir la standardisation implique-t-elle forcément une baisse de niveau ? Si les exigences s'articulent autour des ressources de l'élève, celui-ci ne deviendrait-il pas beaucoup plus performant ?

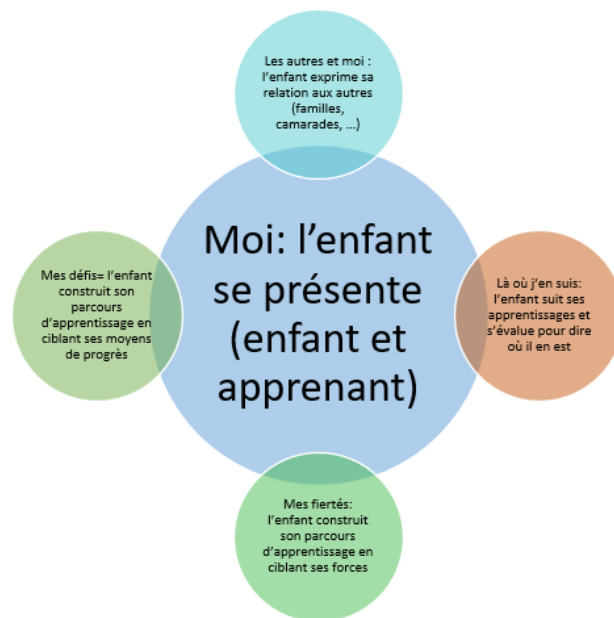
Ou encore des pistes de valorisation des compétences pour la vie professionnelle des jeunes à besoins spécifiques : Il existe même des entreprises qui recherchent certains profils atypiques et qui peuvent valoriser ce que tout un chacun verrait comme un handicap (cf. Passwerk)⁴.

Comment évaluer autrement ?



Matière	Moyenne		Note la + basse	Note la + haute	Appréciation
	Elève	Classe			
Français	14,2	13,5	8,5	16	Elève très attentive, bonne réaction, bonne participation orale.
Mathématiques		12,5			
LV1 Anglais	13,2				

⁴ Passwerk : une société à dimension sociale qui offre aux personnes porteuses d'autisme l'occasion de trouver leur place sur le marché du travail. www.passwerk.be/



Il existe d'autres façons d'évaluer que l'évaluation sommative qui par définition fait la somme des savoirs et des compétences. Elle peut être formative, auto-formative, évolutive, croisée, ambitieuse, bienveillante et positive. Retenons aussi l'évaluation à l'aide du portfolio⁵ qui a été exposée par des enseignants de l'école Clair Vivre à Evere lors du colloque du 25 novembre 2022.

Dans cette école qui pratique la pédagogie Freinet, le portfolio est construit avec toute l'équipe pédagogique et comporte des objectifs particuliers où l'élève est au centre.

Acquérir et s'approprier les savoirs et les compétences, c'est observer, découvrir, manipuler, synthétiser pour rendre et (se)mettre en projet. Les processus d'apprentissage prennent du temps, l'enseignant et l'élève progressent en vivant les savoirs et les compétences. Certifier ne garantit pas toujours que les apprentissages sont acquis ; le projet de l'élève qui aboutit peut être rendu par un chef d'œuvre ou tout autre projet dans lequel l'élève s'est investi.

Quelles compétences seront nécessaires pour s'adapter et construire la société de demain ?

Nous n'en avons encore aucune idée. Mais ce qui est sûr c'est que l'école traditionnelle appauvrit son efficacité quand elle se limite à des normes standardisées qui ont été conçues par une société qui aura changé dès demain.

Et le plus gros chantier reste que, pour changer l'optique certificative, il est indispensable de pratiquer une éducation positive en s'appuyant sur les forces de l'élève. C'est aussi adopter une philosophie différente de l'éducation ; en allant à la découverte du potentiel et des opportunités de chaque élève, mais surtout d'avoir de l'ambition pour chaque élève.

Plutôt que d'attendre le « déclic » ne pourrait-on pas donner toutes les chances au jeune de se découvrir des talents, en travaillant, en se dépassant, dans le plaisir, sans risque de lui faire

⁵ Comment devenir une École inclusive, Actes du colloque du 25 novembre 2022, 4.3.2. Le portfolio à l'école... un nouvel outil d'évaluation, p.12-13. www.liguedroitsenfant.be/wp-content/uploads/2023/04/Actes-du-colloque-Comment-devenir-une-Ecole-inclusive.pdf

perdre sa place et ses ancrages dans son groupe-classe, son école, sa famille et dans son environnement social ?

Cela passerait d'abord en adaptant la grille horaire selon les besoins des élèves et en organisant les journées autrement ; c'est une nouvelle organisation sociale plus ouverte et respectueuse de la diversité des jeunes qui se profile.

Les pratiques de la classe qui s'orienteraient vers des modalités ou des stratégies innovantes comme le tutorat entre pairs, la Conception Universelle des apprentissages (ou CUA)⁶ devraient être à privilégier.

Conclusion

Pour que tous les élèves puissent poursuivre des études valorisantes en enseignement ordinaire inclusif, il faut adapter un « certificat » aux compétences qu'ils maîtrisent et en fonction de leurs projets personnels. Pouvoir obtenir un tel passeport permettrait à l'élève d'avancer pour se donner des ailes et obtenir par la même occasion un « Visa pour le monde ».

Un curriculum individuel adapté devient incontournable à ce stade de la réflexion. Ce principe de curriculum individuel adapté et de l'attestation de compétences sont déjà acquis en communauté flamande et, selon Thérèse Lucas⁷, il semble qu'en 2021 un millier d'élèves relevant du secondaire y ont eu accès (sur 1.100.000 élèves en âge d'obligation scolaire).



La Fédération Wallonie-Bruxelles ne pourrait-elle pas s'en inspirer ? Au travers des crises que nous traversons et avec lesquelles les jeunes doivent s'accommoder, un tel passeport pourrait leur donner les outils pour se découvrir, s'affirmer, être reconnus et prendre leur place au sein de l'école et plus largement dans la société.

C'est une véritable révolution du système scolaire ; en revoyant les valeurs de la société, il faut trouver une nouvelle forme de scolarité parce qu'avant tout, ce qu'il faudrait pour faire aimer la vie, c'est de cultiver la curiosité et l'envie d'apprendre.

Cette analyse ne prétend pas tout résoudre ; maintenant tout est à construire, objectifs, moyens, en amont et en aval pour adapter ce passeport aux études supérieures et au monde du travail.

Pour avancer en inclusion, le système éducatif doit adapter sa manière de certifier et se questionner : dans quel but évaluer ? Comment certifier ? Sur quelles matières ? Et avec quels moyens ?

Les parents ne sont généralement pas ignorants des difficultés que leurs enfants rencontrent dans le monde scolaire, toutefois ils connaissent aussi les qualités et le potentiel atypiques de ceux-ci ; les compétences évaluées et validées dans ce passeport devraient donc être établies en concertation avec ceux-ci, tout comme un protocole d'aménagements et un Plan Individuel

⁶ La Conception Universelle de l'Apprentissage est une démarche pédagogique qui favorise un apprentissage pour tous. Elle permet de réduire ce qui, dans l'environnement, peut provoquer un obstacle cognitif, émotionnel ou encore un obstacle psychomoteur, perceptif ou kinesthésique. www.cefes.be/wp-content/uploads/2020/05/Analyse-7-1.pdf
www.reseau-canope.fr/service/la-conception-universelle-des-apprentissages-cua.html

⁷ LUCAS Thérèse, psychologue et enseignante, spécialisée dans les troubles neurodéveloppementaux.

Source : Parcours individuel adapté : <https://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1747435>

d'Apprentissages (PIA). Ceci constitue un point qui sera certainement une des clés pour intégrer un tel outil de certification dans notre système scolaire.

Un autre challenge sera d'articuler ces compétences acquises visées dans le passeport de l'élève, pour les valoriser afin d'accéder aux études et aux métiers de leurs choix. Un passeport de compétences, c'est bon pour les élèves qui ont des besoins spécifiques... mais, soyons ambitieux, pourquoi pas pour tous ?

Et enfin, ce qu'il faudra surtout c'est changer les mentalités liées à la réussite



Bibliographie

ACTES DU COLLOQUE : « Comment devenir une école inclusive » du 25 novembre 2022, 4.3.2. Le portfolio à l'école... un nouvel outil d'évaluation, p.12-13, sur liguedesdroitsdelenfant.be, consultable ici : www.liguedroitsenfant.be/wp-content/uploads/2023/04/Actes-du-colloque-Comment-devenir-une-Ecole-inclusive.pdf

CODE DE L'ENSEIGNEMENT, Art 1.7.8-1. § 4, p.99, consultable ici : www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf

COLLOQUE : « Construisons des écoles inclusives », 14 avril 2023, sur liguedesdroitsdelenfant.be, consultable ici : www.liguedroitsenfant.be/8478/colloque-construisons-des-ecoles-inclusives/

CUA, *La conception universelle de l'apprentissage (CUA) : S'appropriier les principes fondateurs de cette pédagogie* Une analyse du CEFES/In-ULB, Mai 2020, sur cefes.be consultable ici : www.cefes.be/wp-content/uploads/2020/05/Analyse-7-1.pdf

DEKLERCK, Johan, *La pyramide de la prévention. Un cadre de prévention intégrale dans l'enseignement*, KULeuven, Faculté de Droit, département de Criminologie, 2011. Consultable ici : <https://lartdelinattendu.files.wordpress.com/2012/01/preventiepiramide-onderwijs-bijdr-def-fr-ma10.pdf>

MEMORANDUM POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE, 8.4 Évaluation et certification p.25-26, sur liguedesdroitsdelenfant.be, consultable ici : www.liguedroitsenfant.be/wp-content/uploads/2022/12/Memorandum-Ecole-Inclusive-mis-en-page-02-12-2022-2.pdf

VLAAMS PARLEMENT, Parcours individuel adapté : <https://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1747435>

Copyright © 2023 FAPEO, Tous droits réservés.

Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES